

Paris, le 13 juin 2022

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 06 60 97 24 00

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : TRANSPORT / AUTOPARTAGE / VL VU / TCO / FLOTTE DE VEHICULES

SuiviDeFlotte introduit la dématérialisation de l'identification conducteur dans son application smartphone

Offrant l'identification digitale du conducteur par le biais de son smartphone, SuiviDeFlotte fluidifie l'expérience utilisateur et capitalise sur une remontée de datas plus homogène pour le calcul du TCO.

Badge vs. Smartphone

L'entreprise qui met en place un partage de véhicules en pool découvre les contraintes d'une gestion des badges et de la pose/dépose des lecteurs de badges à bord du véhicule. Si le gestionnaire de flottes pourra identifier à distance le conducteur, suivre ses trajets, analyser son comportement de conduite, ou encore identifier les auteurs d'infractions au code de la route, cela représente un investissement et pèse sur ses charges d'exploitation. De plus, certains loueurs sont réfractaires à l'installation de lecteurs de badges au sein des véhicules prêtés et dénoncent une légère dégradation du tableau de bord lors des restitutions.

Aussi, en intégrant la fonction d'identification du conducteur à la nouvelle version de son application smartphone, deux ans après une première refonte, SuiviDeFlotte ouvre ses services à l'autopartage sans surcoût. Le conducteur qui prend le volant doit simplement enregistrer l'immatriculation du véhicule qu'il emprunte et préciser la durée d'utilisation. Le tour est joué, l'information est remontée dans la plateforme, le trajet associé à un collaborateur ! L'identification par l'application digitale comporte de nombreux avantages : elle ne nécessite aucune installation, elle est disponible dans toutes les offres de télématique, y compris avec les boîtiers en première monte.

Cette solution 100% digitale permet aussi de mettre en autopartage n'importe quelle voiture du jour au lendemain, y compris un véhicule associé de manière permanente à un collaborateur. Une souplesse qui va donner une plus grande liberté de manœuvre au gestionnaire de flotte : cela lui permettra d'accentuer le partage de véhicules au sein de son entreprise ou de répondre à des besoins urgents ou occasionnels de mise à disposition de véhicules.¹

¹ L'identification par application ne se substitue pas totalement à l'identification par badge, chaque mode comporte ses avantages. Pour certaines flottes, il peut être intéressant de privilégier l'identification par badge afin de limiter les défauts de non-identification des conducteurs grâce à une « alerte sonore » lorsque le véhicule est roulant sans qu'aucune identification ait été effectuée.

Un calcul de TCO fiabilisé

Grâce à cette innovation, chaque trajet en autopartage est historisé avec le véhicule et son conducteur occasionnel. Conséquence : l'outil SuiviDeFlotte va pouvoir se baser sur des données exhaustives remontées par toutes les conditions de conduite des véhicules, y compris en autopartage, pour calculer le TCO.

Or cet indicateur observé par les gestionnaires de très près, est particulièrement soigné chez SuiviDeFlotte. On se souvient que depuis la dernière édition de son logiciel en février 2022, son calcul a encore été affiné : SuiviDeFlotte affiche des TCO moyens mensuels et décompose maintenant le TCO total en 3 catégories : le TCO véhicule, flotte et conducteur.

Dans le domaine de la gestion des flottes automobiles, le TCO intègre comme principales composantes, le coût financier, le carburant ainsi que l'entretien et l'assurance ; or, ces trois dernières composantes sont impactées par le style de conduite, donc l'identité du conducteur. Autrement dit, on ne peut juger le TCO d'une voiture sans faire la part de la responsabilité de ses conducteurs dans le score.

Récupérer des données précises et justes est une condition première pour que ces calculs soient cohérents, et servent donc d'aide à la décision.

Une expérience conducteur améliorée avec l'application smartphone SuiviDeFlotte

Cette fonction d'identification conducteur via l'appli smartphone place les conducteurs au centre du dispositif : les conducteurs restent maîtres de leurs données et ils ont accès à des informations pour faciliter leurs quotidiens.

Un œil à l'application SuiviDeFlotte, et c'est l'occasion de découvrir son score d'écoconduite du jour, de consulter les alertes d'entretien ou encore accéder à la boîte à gants numérique avec tous les papiers du véhicule à portée de clic ! L'application permet également de retrouver son véhicule stationné ou d'activer le mode vie privée.

« Cette identification du conducteur via le smartphone présente beaucoup d'intérêt. D'abord, nous proposons une solution facile à mettre en place et sans surcoût pour l'ensemble de nos clients. Ensuite, nous améliorons le recueil des données sur les véhicules en situation d'autopartage ce qui permet aussi aux entreprises d'assurer la bonne désignation du conducteur responsable d'une infraction. Troisième avantage, on favorise le réflexe de connexion à l'application, ce qui nous permet de pouvoir compter sur une nouvelle voie de communication avec les équipes sur la route », commente Julien Rousseau, PDG de SuiviDeFlotte.

A propos de SuiviDeFlotte

SuiviDeFlotte.net conçoit et commercialise des solutions clés en main de géolocalisation, écoconduite, et gestion de flottes de véhicules (VL, VU, poids lourds), utilisée par 4 000 entreprises, TPE, PME et entités de grands groupes, en France. Sa solution dédiée aux flottes professionnelles est distribuée en mode SaaS, disponible sur PC et par applications mobiles sur smartphone. Entreprise indépendante et française, son siège social est à Tours.

Elle emploie +55 collaborateurs, réalise 7 millions d'euros de chiffre d'affaires. 25 % de son effectif est dédié à la R&D.

Pour en savoir plus : suivideflotte.net